

**Attestation sur l'honneur pour l'attribution d'une aide financière  
à l'acquisition vélo à assistance électrique, vélo cargo ou vélo classique**

Je soussigné(e),

Mme       M.

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

Code postal :                     Commune : .....

- Atteste que je suis bien acquéreur d'un vélo éligible à l'aide de Bièvre Isère Communauté.
- Certifie que j'ai lu et accepte le règlement du dispositif d'aide financière.
- M'engage à ne percevoir qu'une seule aide financière de Bièvre Isère Communauté pour le vélo objet de la demande d'aide (pour rappel : un foyer fiscal ne peut percevoir qu'une aide par an. Une personne physique ne peut toucher qu'une aide sur la durée du dispositif).
- M'engage à apporter la preuve aux services de Bièvre Isère Communauté qui en feront la demande que je suis bien en possession du vélo éligible à l'aide telle que défini dans le règlement.
- M'engage à restituer l'aide octroyée par Bièvre Isère Communauté dans l'hypothèse où le vélo concerné viendrait à être revendu dans les deux ans suivant son acquisition.

**Sanction en cas détournement de la subvention**

Le détournement de la subvention, notamment en cas d'achat pour revente, est susceptible d'être qualifié d'abus de confiance et rend son auteur passible des sanctions prévues par l'article 314-1 du Code Pénal. *Article 314-1 : « l'abus de confiance est le fait par une personne de détourner au préjudice d'autrui, des fonds, des valeurs ou un bien quelconque qui lui ont été remis et qu'elle a accepté à charge de les rendre, de les représenter ou d'en faire un usage déterminé. L'abus de confiance est puni de trois ans d'emprisonnement et de 375 000 euros d'amende. »*

Fait à

Le \_\_\_\_\_ Signature

*Les données personnelles que vous fournissez à l'appui des pièces justificatives nécessaires sont traitées par Bièvre Isère Communauté pour l'octroi d'une aide à l'achat d'un vélo à assistance électrique, vélo cargo ou vélo classique. Ces données seront conservées pendant une durée de 4 ans et seront supprimées au-delà de cette durée. Par ailleurs, les données supplémentaires renseignées par vos soins dans le questionnaire et qui sont facultatives pour l'octroi de l'aide, sont utilisées à des fins statistiques après anonymisation sur les usages de la mobilité. Elles seront conservées pendant une durée de 4 ans. Pour toute demande d'informations relative à l'utilisation de vos données personnelles vous pouvez contacter Bièvre Isère Communauté*

- Par courrier : Bièvre Isère Communauté – Direction administration générale / RGDP – 1 avenue Roland Garros – Grenoble Air Parc - 38590 Saint Etienne de Saint Geoires
- par mail : [RGPD@bievre-isere.com](mailto:RGPD@bievre-isere.com)